

L'illusion du choix !

Après la forte mobilisation contre le projet de loi Travail, le gouvernement s'est dit prêt à regarder les propositions des étudiants, tout en affirmant qu'un retrait du projet de loi n'est pas à l'ordre du jour.

Ce gouvernement n'a rien compris à ce mouvement social. D'abord parce que l'exécutif assume totalement et sans complexe le virage libéral qu'il a pris. Ensuite parce qu'il est vraiment coupé des réalités du monde du travail à force de n'écouter que les vieilles revendications patronales et à accorder une oreille exclusive à quelques syndicats choisis.

S'il pense pouvoir faire décrocher les jeunes du mouvement par des mesures spécifiques, il commet une lourde erreur alors qu'ils combattent la précarité et l'insécurité sociale.

Il y a dix ans salariés, lycéens et étudiants obtenaient le retrait du CPE. Cette victoire a empêché la mise en place de contrats dérogatoires pour les jeunes, qui veulent être protégés comme leurs aînés par un Code du travail et rétablis dans leurs droits quand ils sont victimes de l'arbitraire patronal.

L'irruption des jeunes comme élément puissant dans ce conflit aux dimensions intergénérationnelles échappe au vieux logiciel de pensée de l'Élysée et Matignon. Le gouvernement répond à ce mouvement par le clientélisme, il fait fausse route. Amplifions, et poursuivons la mobilisation pour le retrait du projet de loi El Khomri et l'ouverture de négociations pour un code du travail du 21^{ème} siècle, soyons nombreux dans la grève et les manifestations le 28 avril !

**Branche Poste****Exit la boîte à Outils !**

Le projet de loi El Khomri cristallise les oppositions des cadres et employés. Les personnels se sont mobilisés dans la grève et les manifestations.

Or, la direction de La Poste des Services du Courrier et du Colis semble s'affoler. Elle tente d'imposer aux cadres le traitement du courrier en lieu et place des personnels grévistes.

La Poste commet une erreur en pensant que les cadres ne sont que corvéables.

Les cadres ne sont pas dupes, ils militent avec la CGT pour un droit de retrait. Les vieilles recettes sont de retour : sous-traiter le courrier, recruter des intérimaires ou encore utiliser les cadres pour faire le travail des employés.

Les cadres ont une éthique citoyenne et professionnelle et refusent d'être intégrés à cette boîte à outils !

Une négociation en cache une autre

Les négociations sur les conditions d'exercice des métiers de Conseil Bancaire viennent de s'ouvrir.

Lors des bilatérales d'écoute, la CGT a abordé de façon prégnante la question du temps de travail et a avancé de nombreuses propositions.

La Poste, lors de la CDSP du 5 Avril, a présenté des axes de négociation s'appuyant sur de nombreux points que nous avons évoqués en bilatérale.

C'est plutôt une bonne entrée en matière, cependant restons vigilants car la leçon des précédentes négociations démontre que faute d'un rapport de forces suffisant, c'est la déception qui risque d'être au rendez-vous.

Alors, si vous partagez nos idées, n'attendez plus, rejoignez nous, car c'est Unis que nous gagnerons l'ensemble de nos revendications.

Branche Télécoms**Loin du compte à Orange !**

Devant l'attitude intransigeante de la direction avec le retour en force des augmentations individuelles et managériales, la CGT a réussi à maintenir l'unité syndicale pour exiger des augmentations collectives conséquentes prises partiellement en compte mais pas à la hauteur souhaitée par la CGT.

Cette attitude commune a obligé la direction à organiser une nouvelle séance de négociation.

Depuis le début la direction joue la provocation avec ses propositions.

Qu'on en juge : pas d'augmentation collective au départ pour les cadres, augmentation du budget des mesures emplois et compétences (managériales), possibilité donnée aux directions de ne pas utiliser le budget des promotions pour remplacer celles-ci par des mesures emplois et compétences, et enfin, cerise sur le gâteau, la mise en œuvre de mesures d'augmentations individuelles pour les médecins du travail !

Skate-board et attelage hippomobile

L'engagement affiché par la direction Orange Sud Est, au début de la négociation locale sur le plan de déplacements Entreprise (PDE) d'une prise en charge des déplacements à 100% a fait Pschitt ...

In fine, il s'agit d'un « copier coller » du Code du Travail où le plancher légal de la prise en charge des titres d'abonnement est égale à 50% du coût pour les salarié-es.

Ce projet d'accord est parsemé « d'intentions » qui à l'usage seront inappliquées car subordonnées au manque d'effectifs, ou aux horaires d'accueil clients etc., mais soyons rassurés, la liste des sites de covoiturage et de parking relais est établie...

Pour la CGT, qui avait demandé 100% de prise en charge, ce projet d'accord marque avant tout la volonté d'un moins disant budgétaire, c'est pourquoi elle ne sera pas signataire!

FLASH CADRES



FLASH CADRES

Opacité douteuse...

Un projet de directive européenne de « protection du secret des affaires » menace le travail des journalistes et de leurs sources, les lanceurs d'alerte, les syndicalistes, la liberté d'expression des salariés et nos droits d'accéder à des informations d'intérêt public. Une coalition européenne d'organisations de la société civile, de travailleurs et de journalistes a analysé le projet et demandé son rejet au Parlement Européen.

Surtout que les États pourront aller plus loin en la retranscrivant dans leur droit national, avec l'amicale pression des multinationales...

Informé n'est pas un délit ! Signez la pétition européenne :

<https://act.wemove.eu/campaigns/les-lanceurs-d-alerte-en-danger>

Cadres mais pas crédules

D'après le baromètre Viaoice, pour le Figaro, les cadres affichent un fort pessimisme concernant la loi El Khomri. 62% d'entre eux pensent qu'elle n'aura pas d'impact positif sur l'activité économique et 66% considèrent qu'elle ne favorisera pas la création d'emplois et 45% s'inquiètent d'un excès de souplesse pour les entreprises.

Bref, les cadres sont plus que circonspects par rapport à la casse du Code du Travail et c'est « Le Figaro » qui le dit !

Alors, allons les voir, allons discuter et détricotons toute la propagande « gouvernementalo-médéfiennne » !

Partons d'une approche mollement keynésienne, compréhensible même par des tenants purs et durs du capitalisme, voir du capitalisme social, pour arriver à une approche REVOLUTIONNAIRE ! YES WE CAN !

Parlementaires au pied du mur

L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, Unef, UNL et FIDL a interpellé les députés.

Le rejet du projet de loi El Khomri n'est pas la seule revendication de la CGT qui a des propositions qu'elle souhaite porter en négociations.

Mais les principales causes du rejet sont les suivantes :

- La primauté de l'accord d'entreprise sur la convention collective constitue un affaiblissement de l'ordre social, pour preuve l'effondrement des négociations collectives dans les pays ayant utilisé ces dispositifs
- Le risque de banalisation des heures supplémentaires et des conditions de licenciement économique,
- L'accroissement des inégalités, de la précarité et de la pauvreté pour les jeunes générations, avec la pression et le chantage à l'emploi généralisés

Pognon planqué

Le scandale des Panama Papers ne révèle qu'une toute petite partie de l'évasion fiscale évaluée à 25 000 Mds d'€, soit plus de 10 fois la dette cumulée des pays dits du tiers monde. Alors que le gouvernement a manœuvré, en novembre 2015, à l'Assemblée, pour faire annuler un amendement qui aurait rendu obligatoire le « reporting » financier des entreprises, un outil appréciable pour démonter les magouilles qui privent l'Etat de recettes fiscales au profit des bulles spéculatives, la protection des lanceurs d'alerte des journalistes et des militants syndicaux est, pour la CGT, une urgence. D'autant qu'un projet de Directive de l'UE sur la « protection des secrets d'affaires » vise à renforcer les possibilités de poursuites à leur encontre.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Merci Patron !

Un ingénieur prestataire mise à pied pour avoir chez Renault contacté les syndicats afin d'organiser la projection du film Merci patron.

Que reproche-t-on exactement à ce salarié, par ailleurs bénévole au journal satirique Fakir dont François Ruffin, rédacteur en chef, est aussi le réalisateur du film Merci Patron ?

D'avoir envoyé un mail intitulé « Manifestation » aux syndicats de Renault pour les encourager à projeter le documentaire mais aussi à participer à la manifestation du 31 mars contre le projet de loi travail.

Son entreprise « Euro Décision » le menace aujourd'hui de licenciement.

L'inadmissible, c'est le comportement du groupe Renault qui surveille les mails de ses syndicalistes.

La CGT demande qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre de ce cadre salarié et que la Direction de Renault cesse immédiatement ces pratiques antisyndicales.

Tavares double la mise

Selon un document du 29 mars dernier, le président du directoire de PSA a reçu un salaire de 5,24 M€ en 2015 contre 2,75 M€ en 2014. C'est à l'accroissement de la « part variable » du salaire basée sur l'évolution des résultats que Tavares doit cette délicate progression.

Le Medef est satisfait « *quand il y a réussite, ça ne me choque pas qu'on la récompense* » s'est réjoui Pierre Gattaz. Mais de quelle réussite parle le patron des patrons ? « *Ce sont les salariés qui ont payé le redressement des comptes de PSA* », s'est insurgé le délégué central CGT de PSA. « *Nos salaires sont bloqués depuis mars 2012 et des primes sont supprimées ou diminuées. 17 000 emplois ont été supprimés sur l'ensemble du groupe. Quand on voit que Mr Tavares s'est mis 14 500 € par jour, dimanches compris, dans la poche, imaginez ce que la famille Peugeot a perçu* »

Un poisson d'avril pas drôle !

Trois salariés des Fonderies du Nord en grève le 31 mars ont reçu le 1er avril une lettre les convoquant à un entretien préalable à licenciement éventuel pour faute grave. « *Notre entreprise se trouve en grand danger de survie, une absence inopinée de votre part désorganise la production* » écrit le patron. « *Ces salariés n'ont pas demandé la permission de faire grève* ».

Bien que la loi n'impose aucun préavis dans les entreprises privées, ces salariés avaient tout de même prévenu leur direction une semaine avant. Cette dernière dit n'avoir eu « *connaissance d'aucun avis de grève. S'il y a des mouvements sociaux, aucun ne permet aux salariés de se soustraire à la nécessité vitale d'accomplir les commandes* ». L'épaisseur du Code du travail n'est donc pas si essentielle pour agir en patron de droit divin !

Pauvres Français

La France compte entre 4,9 et 8,5 millions de personnes pauvres (Insee). Entre 2004 et 2013, le nombre de personnes pauvres a augmenté d'un million au seuil à 50% du revenu médian, principalement sous l'effet de la progression du chômage.

La pauvreté a fortement progressé à partir de 2008. En 2014, le taux serait de 14,2% au seuil à 60%. Cela est dû à une extension de la crise aux couches moyennes.

Entre 2012 et 2014, les titulaires du RSA ont augmenté de 12,9%. La pauvreté a baissé des années 70 au milieu des années 90.

Depuis, c'est l'inverse. Entre 2004 et 2013, le nombre de pauvres a augmenté d'un million.

Les taux sont passés de 6,6% à 7,7% et de 12,6% à 13,7%.

Ce mouvement constitue un tournant dans l'histoire sociale de notre pays.